

Société

**La cougar qui  
voulait mon petit  
neveu à tout prix**

P 5

Vers un sauvetage de la rentrée  
scolaire du 03 Octobre

**La Ministre  
Leguezim-Palouki  
en discussion avec  
les syndicats des  
enseignants**

P 2



Femme Leader  
de l'année P 5  
**Lancement  
officiel de la  
3e édition  
ce Mercredi**



LE

# LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 039 Mercredi 28 septembre 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

## Editorial

### Homo homini lupus

Et c'était le septième corps en putréfaction de la septième jeune adolescente retrouvée pratiquement morte dans des conditions similaires et au même endroit, là-bas quelque part à Agoenyvé la banlieue nord de la capitale.

Le tueur en série continue sa réussite macabre au nez et à la barbe des forces de sécurité qui courent et qui cherchent encore sans pour l'instant détecter la moindre trace, la moindre piste menant vers cette créature divine devenue satanique : véritable bourreau de l'espèce humaine.

Combien de temps restera-t-il encore caché, combien de temps continuera-t-il à semer le deuil dans des familles, entretenir la peur et la terreur dans la cité à quelques jours de la rentrée scolaire où plusieurs adolescents sont appelés à reprendre le chemin de l'école ?

Tout se passerait dit-on non loin du champ de tir une belle manière de narguer l'autorité en charge de la sécurité et dont l'envie d'arrêter tout ce carnage est immense. Mais la collaboration de tout un chacun ne sera pas de trop pour arrêter le mal déjà si bien. Le loup est là dans la bergerie, c'est la psychose qui impose la prudence à tout un chacun malgré la garantie sécuritaire donnée.

Votre semblable peut constituer une menace pour vous « homo homini lupus » l'homme est devenu un loup pour l'homme. ■

La Rédaction



**Le Togo au Conseil de sécurité**

## La diplomatie togolaise a encore trois semaines pour convaincre

P 3

**FTE, Risque d'un nouveau report du  
championnat de D1**

**Les clubs de D1  
passent de 14 à 18**

P 7

**Boycott des travaux du CPDC  
renoué**

**Le CAR doublement  
perdant**

P 2

## Vers un sauvetage de la rentrée scolaire du 03 Octobre La Ministre Leguezim-Palouki en discussion avec les syndicats des enseignants

Selon nos informations, la Ministre PALOUKI Essohanam des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation était en discussion ces derniers jours avec deux syndicats des enseignants notamment l'Union Syndicale de l'Education du Togo (l'USET) et la Fédération des Syndicats de l'Enseignement National (FESEN). A l'origine de ces discussions, la menace de grève que les syndicats de l'enseignement mettraient à exécution le 03 Octobre prochain jour de la rentrée scolaire au Togo. Les syndicats dans leurs revendications, réclament une prime pour la rentrée scolaire comme cela se fait dans certains pays, la suppression de l'auxiliaire caractérisé par l'intégration immédiate pure et simple des enseignants auxiliaires dans la fonction publique et le paiement des arriérés de salaire. Les discussions de ces derniers jours ont-elles permis aux autorités de l'enseignement de désamorcer la grève au risque de perturber la reprise des cours qui d'ailleurs a déjà pris du retard? Pour l'instant rien n'a filtré de ces



discussions. Du côté des syndicats on parle de la restitution des résultats des discussions à la base dans les prochains jours au cours d'une Assemblée Générale. Du côté du Ministère des Enseignements, rien à mettre sous la dent pour l'instant. Mais on murmure dans les coulisses que le retour du Premier Ministre au pays pourrait situer les uns et les autres. Mais on peut dire que le ciel commence par s'éclaircir avec la prise en compte de l'une des revendications notamment le paiement des arriérés de salaire de 1999 depuis hier. La rentrée scolaire de l'année académique 2011-2012 était prévue le 12 septembre dernier. Elle avait été reportée au 03

octobre prochain pour des raisons liées au retard pris dans la construction de certains bâtiments de salles classes selon la version officielle. D'autres voix non autorisées avaient évoqué une menace de grève qui planait dans l'air et que les autorités voudraient régler avant toute reprise des cours.

Il faut dire que depuis les années 90, l'épineuse question des enseignants contractuels et auxiliaires a été toujours à l'origine de plusieurs grèves entraînant en 1999 le licenciement massif d'enseignants pour observation de la grève.

Depuis 2005 un effort avait été fait par le gouvernement avec la réduction de l'auxiliaire à 5 ans. Tous les enseignants qui avaient bouclé au moins 5 ans de carrière avaient été intégrés à la fonction publique. Les enseignants auxiliaires recrutés sur la base d'un concours ne peuvent être intégrés qu'après 5 ans d'exercice de la profession. Cette mesure exclusive à l'enseignement a été toujours ressentie dans le monde des enseignants comme une injustice. ■

P F

## Boycott des travaux du CPDC rénové Le CAR doublement perdant

S'il y a désormais un parti politique togolais qui se perd totalement à cette phase assez avancée de la démocratisation de notre pays, il s'agit bien du Comité d'Action pour le Renouveau, CAR.

Après que son Président sortant, Me Yaovi Agboyibo ait conduit la seconde transition démocratique togolaise qui a débouché sur les deux premières élections (législatives et présidentielles) reconnues transparentes et crédibles par la communauté internationale, le parti des rouges s'est recroquevillé dans un mur aux confins du fatalisme et du radicalisme politique.

Ardent défenseur de l'APG jusqu'à la gestion de la primature par son Président, le CAR est aujourd'hui méconnaissable quant à la suite et aux retombées de l'APG qui sont notamment la mise en place des institutions démocratiques effectivement issues de la volonté populaires à travers les urnes, et donc capables de conduire légalement les réformes. Désormais très attaché à un Accord Politique Global dont la désuétude crève les yeux, le parti de Me Apévon se spécialise dans les actes de boycott tardifs et absurdes. Contrairement à l'ANC dont les préalables sont au moins clairement énoncés, le CAR fait du dilatoire pour mieux cacher son malaise né de son impopularité avérée à l'issue des législatives d'octobre 2007.

Les observateurs ne sont pas passés à côté de la plaque quand ils déclarent que le CAR joue faussement la partition du radicalisme et du refus de toute concession, une recette qui serait porteuse de popularité et assez largement utilisée jadis par Gilchrist Olympio. Sur cette voie désormais, on retrouve l'ANC et plus faussement, le CAR, qui selon les radicaux porte déjà assez lourdement le poids et les stigmates de la collaboration avec le pouvoir. Le CAR serait ainsi doublement perdant, car de sa collaboration il ne récoltera ni les lauriers des avancées démocratiques, ni les retombées populaires d'un radicalisme qui ne lui ressemble pas. ■

A.KILI

### Micro à l'Envers

Les confrères  
se prononcent  
sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication  
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction  
Schmidt EZA  
BRHOOM Kwamé  
Dieudonné ESSOHANAM  
Sémy MAREKA  
Magloire A.  
Wilfried Ted  
Correcteur  
S. Didier

Infographie  
Raphaël AHIABLE

Adresse  
Route de Mission Tové, non loin du  
Petit Séminaire, Agoè  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 41 92 91  
13 BP 152 Lomé-TOGO  
Imprimerie  
Service Compris  
Tirage  
2000 exemplaires

## Sujet de la semaine: *Votre avis sur les préparatifs du démarrage du Championnat D1 au Togo*

Benoit DOSSEH, Rédacteur en Chef Télé Sport



On pensait que le Bureau actuel de la Fédération va démarrer les activités dès sa mise en place. Sur le terrain l'éternel problème de financement a fait tarder les choses. Présentement le calendrier a été arrêté pour le 1er octobre. Tous les clubs que nous avons eus à contacter s'attendent au démarrage du championnat à partir de cette date. Cela dit, les informations qui nous parviennent ces dernières heures sont sujettes à interrogation. Il s'avère que le championnat démarrera avec un nombre de club différent à celui arrêté par les précédents bureaux. Tous ces éléments font que certaines personnes doutent maintenant du démarrage effectif du championnat à

partir du 1er octobre. Toujours est-il que la fédération se prépare au vu de certaines réunions que les membres du Bureau ont eu avec certains Présidents de clubs et également la publication des listes de joueurs avec établissement de licences. Mais la date réelle du démarrage et le nombre de clubs, si on s'en tient aux dernières informations de gauche-droite, constituent une énigme pour le football. Il faudrait qu'on attende le 1er octobre si réellement ce Bureau va démarrer ce championnat. Le souhait c'est de démarrer. Mais il ne faudrait pas démarrer le championnat et qu'après on le mette entre parenthèses pour le finir trois ans après. ■

Guildas ADJAKOTO, Journaliste Victoire FM



Des préparatifs pour la D1 et D2 au niveau des clubs l'on se contente des différents tournois de quartiers, et matchs amicaux. Au niveau de la FTF, c'est vrai qu'on nous dit qu'il y a des choses qui se font mais je pense qu'il manque toujours de communication autour des activités de la FTF. Sur le nombre des clubs en D1 arrêtés à 18 et 25 pour la D2 je crois qu'il y a un flou à ce niveau. Sur quel texte s'est on appuyé pour arrêter ces nombres? D'ici le 1er octobre date annoncée, il faudrait que la FTF clarifie les choses en

organisant une rencontre avec la presse. Jouer c'est bien mais créer encore d'autres problèmes à notre football qui a tant souffert de ces hommes serait encore suicidaire. L'autre aspect non négligeable c'est le financement des clubs : 5 millions de l'Etat et 5 millions de la FTF. Je crois que c'est insuffisant. A cela s'ajoute l'état des infrastructures de nos clubs, les stades non homologués. Bref c'est un championnat qui s'annonce difficile où seuls les clubs les plus nantis s'en sortiront encore. ■

Latif YOROUMA, Journaliste Sport FM



C'est avec beaucoup d'attention que tout sportif, surtout les mordus du cuire rond vivent cette phase préparatoire des différents championnats notamment la D1 et la D2. Manifestement le ciel n'envisage rien de promettant certes, mais les clubs à travers les différents tournois rassurent et font languir biens de togolais. Le jeu, le talent, ce n'est pas ce qui manque quand on voit l'AS Douanes, Semassi ou Dyto jouer. Même les clubs des divisions inférieures telles Agaza n'a rien perdu de sa verve. Les Scorpions Noirs ont gardé le rythme de la compétition d'élite. Pour tout dire, les équipes sont déjà en

ordre de bataille. Cependant, beaucoup d'interrogations persistent du côté de la FTF mais aussi du Ministère. Est-on prêt pour le top départ de la D1 ce 1er Octobre ? bien de signes répondent non. A la question du nombre de clubs devant évoluer en division d'honneur s'ajoutent d'autres d'ordre financier. La FTF d'Ameyi Gabriel est-elle aux abois ? S'il n'est pas permis d'affirmer d'emblée, on est en droit tout de même de craindre le pire. Bref, les préparatifs des championnats de Première et Deuxième division battent encore de l'aile. On ne perd peut être rien pour attendre encore. ■

## Le Togo au Conseil de sécurité

# La diplomatie togolaise a encore trois semaines pour convaincre

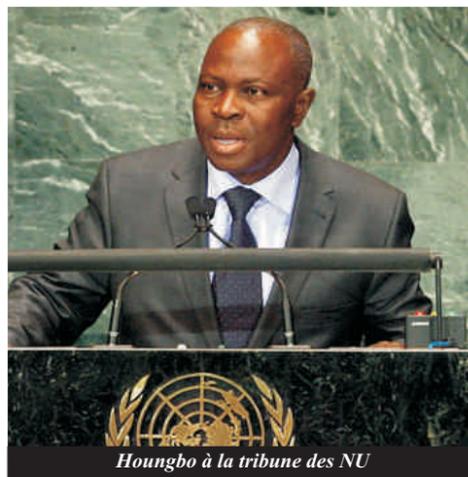
Qui du Togo, du Maroc ou de la Mauritanie aura la lourde responsabilité de remplacer l'Afrique du Sud et le Nigéria en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité conformément à l'amendement de 1963 qui a fixé la répartition géographique des sièges de membres non permanents du Conseil de sécurité?

Le compte à rebours a commencé.

Plus que 15 jours pour savoir si le Togo aura le privilège parmi les 3 candidats africains de bénéficier d'une place autour de la table en fer-à-cheval dans la salle mythique du Conseil de sécurité où se déroulent les réunions de l'instance suprême de l'Organisation des Nations Unies, et espérer ainsi par un bail de deux années peser dans la prise de décision sur la paix et la sécurité internationales.

Même si les chances du Togo sont grandes : des soutiens ayant été assurés proclamés et réaffirmés, trop de précautions ne nuisent pas. Raison pour laquelle la diplomatie togolaise continue par s'activer jusqu'à l'instant ultime dans les couloirs du l'immeuble en verre des Nations Unies pour avoir toutes les chances de son côté.

De ce point de vue, le voyage de la triade Hounghbo, Ohin, Esaw de l'autre côté de l'Atlantique à New York est loin d'être fortuit. Ils continuent le réglage des derniers détails de cette échéance et parachèvent le travail de lobbying entamé



Hounghbo à la tribune des NU

voilà quelque temps sans tambour ni trompette. Et les informations provenant de New York sont rassurantes d'autant plus que la campagne a permis de s'assurer du soutien des personnalités dont les voix portent au sein de la diplomatie multilatérale.

Le soutien du prix Nobel de la paix et ancien Président finlandais Martti Ahtisaari est à cet effet réconfortant. Bien d'autres pays électeurs hésitant pourraient bien basculer dans le camp togolais, ils ont donné des promesses fermes. Si certains acceptent volontiers de voter pour le Togo sans contrepartie, d'autres posent des conditions en espérant en retour un soutien de notre part pour leurs candidatures dans d'autres instances dans un proche avenir. Aucun

acte posé ne semble donc être gratuit à ce niveau là. C'est le rendez-vous du donner et de recevoir.

Le discours du chef de gouvernement Gilbert Fossoun Hounghbo à la Tribune de l'ONU qui s'apparente à la dernière épreuve de l'examen a eu une forte prégnance et a été plutôt bien accueilli le samedi 24 septembre après les tensions diplomatiques de la veille sur l'épineux problème israélo-palestinien. Il a contribué à renforcer cette atmosphère favorable pour la candidature togolaise.

Dans son allocution, le Premier Ministre a évoqué longuement la candidature du Togo. Notre pays s'il est élu, selon le chef du Gouvernement, mettra l'accent sur la diplomatie préventive et le règlement pacifique des conflits qui ont depuis toujours constitué le socle de sa politique étrangère sans oublier la lutte contre les fléaux (...) ainsi que les nouvelles menaces à la paix et à sécurité internationales. Et c'est ensemble avec les autres Etats Membres du conseil, et grâce à leur soutien, que ces actions pourront être menées », a, notamment, déclaré M. Hounghbo.

Les signaux sont bons pour une élection du Togo, pensent les spécialistes à New York.

Dans la pratique, chaque groupe régional (non officiel mais constitué à des fins électorales) nomme son ou ses candidats,

qui sont ensuite soumis au vote de l'Assemblée et dans la plupart des cas ce candidat passe. Mais il faut apporter un bémol : la pratique des candidatures dissidentes.

Aucune des deux autres candidatures africaines vraisemblablement n'apparaît pas comme une dissidence qui pourrait déjouer le mot d'ordre de l'UA ; ceci a en effet souvent joué de sales tours aux favoris de telles compétitions. En 2000 par exemple la candidature in extremis, dissidente des Comores soutenus par une puissance occidentale avait donné du fil à retordre au Soudan qui avait perdu cette élection en dépit du soutien de l'OUA.

Il faut surtout prier que les pays qui font des promesses joignent le geste à la parole. En tout cas, le suspens demeure entier car le respect de la parole donnée n'est pas la chose la mieux partagée entre les nations dans les relations internationales profondément guidées par leurs intérêts, quoique le respect de cette parole soit une question d'honneur.

Un suspens ravivé par le mode de scrutin foncièrement secret.

Rendez-vous est donc pris le jeudi 13 octobre. Le Togo devra réunir à peu près 128 voix sur les 193 pour décrocher son ticket.■

Dieudonné E.

## Les turpitudes d'un Président de l'ANC en tournée au Burkina Faso et au Ghana

# Jean Pierre FABRE cherche des facilitateurs à la place d'un dialogue

Le président de l'Alliance Nationale pour le Changement, Jean Pierre Fabre vient de rentrer en catimini d'une tournée sous-régionale qui l'a conduit respectivement au Burkina Faso et au Ghana. Si auprès des sources proches de l'ANC, on peine à révéler les réelles motivations d'une telle visite auprès des présidents Blaise Compaoré et John Atta Mills, la raison principale est que cette tournée s'est révélée un fiasco sur toute la ligne.

Dans les milieux diplomatiques et selon des indiscretions en provenance des deux pays frères, il se dit que la tournée de Jean Pierre Fabre avait pour principal objectif de faire du lobbying auprès du facilitateur Blaise Compaoré et du président anglophone Atta Mills en vue d'influencer positivement la décision de la Cour de Justice de la CEDEAO sur le cas des neuf

députés démissionnaires de l'UFC, aujourd'hui membres de l'ANC. Cette question ayant été l'un des préalables soulevés par l'ANC avant sa participation au CPDC rénové, l'issue de cette affaire également pendante devant l'instance judiciaire de l'organisation sous régionale sera déterminante dans l'avenir de ce parti qui s'apprête à participer à la première consultation électorale de son histoire naissante. Ayant pris le risque de boycotter les travaux du CPDC rénové dont l'une des bases de discussion reste l'amélioration du cadre électoral, Jean Pierre Fabre a vite été rattrapé par ses propres turpitudes.

Des sources concordantes indiquent clairement que les présidents sollicités ont immédiatement renvoyé le président de l'ANC revoir sa copie. Injonctions et conseils lui ont été faits et donnés afin qu'il retrouve

sa place au sein du dialogue inter togolais qui s'ouvre au sein du CPDC rénové.

Le chef de file de l'ANC se retrouve ainsi dos au mur comme pour lui rappeler une fois encore qu'il ne peut éternellement s'opposer à l'intérieur et continuellement solliciter la facilitation extérieure des pays amis qui eux aussi ont leurs problèmes à régler.

Après l'ambassadeur Patricia HAWKINS des USA au Togo, c'est au tour des présidents Compaoré et Atta Mills de ramener Jean Pierre Fabre à la raison. « Que peut un facilitateur si le dialogue est inexistant » ajoute un diplomate burkinabè spécialiste du dossier togolais Cette fois la cause semble être clairement entendue, à moins que Jean Pierre Fabre ait un autre tour dans son sac pour arriver à ses fins en évitant le dialogue.■

Schmidt EZA

## RECTIFICATIF

Suite à l'article intitulé « Réhabilitation des victimes collatérales du complot contre la sûreté : La CNDH appelle l'Université de Kara à rétablir Awadé Massama-Esso dans ses fonctions » publié dans notre parution numéro 38 du mercredi 21 septembre 2011, l'intéressé a fait parvenir à notre rédaction quelques éléments de rectification relatifs notamment à la durée de sa détention qui était de 362 jours au lieu de « quelques jours de garde à vue » comme nous l'avions écrit. S'agissant des raisons de son arrestation, contrairement à ce qui avait été dit à l'époque à savoir : AWADE a tenté d'organiser une manifestation suite à l'arrestation du député Kpatcha et que nous avons repris dans notre parution 38, l'intéressé dit avoir été interpellé et arrêté quelques jours après une réunion suite à l'attaque du domicile de Kpatcha, réunion organisée par l'association Action Avenir Kara (2Ak) qu'il présidait et qui était parrainée par le député. La rédaction tient donc à présenter ses excuses au sieur AWADE. Par ailleurs et comme nous l'avons annoncé, M. AWADE Massama-Esso reconnaît avoir reçu la notification de la CNDH dans laquelle celle-ci (la CNDH) demande au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'instruire l'Université de Kara afin que celle-ci lui permette de reprendre ses fonctions. A l'heure où nous nous mettons sous presse, l'Université de Kara n'a pas encore réagi à cette demande de la CNDH. Monsieur AWADE n'a reçu pour l'instant aucune note de la part de l'UK dont le président est en mission à l'extérieur du pays.■

La Rédaction

## Agriculture togolaise

# Tout est prêt pour le lancement du PNIASA

Toutes les conditions sont réunies pour le lancement du Programme National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire (PNIASA). C'est ce qu'a déclaré en substance la nouvelle Chargée du portefeuille du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) au Togo, Aïssa Touré Sarr, à la suite de son séjour dans notre pays. La déclaration a été faite au cours d'une conférence de presse le 21 septembre au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche à Lomé.

L'objectif de ce séjour de la représentante du FIDA, est d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs du PNIASA et de l'un de ses composants, le Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo (PADAT), un sous programme soutenu financièrement par son institution le FIDA. Madame Aïssa Touré Sarr s'est félicitée de l'état d'avancement de ce programme; « A l'issue de ma mission, je peux dire que toutes les étapes préliminaires au lancement du PNIASA sont quasiment prêtes. Je pense que le gouvernement du Togo a fait un énorme effort de préparation pour un projet qui est quand même assez complexe. On ne peut même pas parler de

projet, c'est un programme. C'est un cadre stratégique dans lequel toutes les interventions sur l'agriculture et la sécurité alimentaire doivent se faire dans le cas du PNIASA. Ma mission me permettait de rencontrer les parties prenantes et de m'assurer que toutes les étapes préliminaires au lancement, sont satisfaisantes; et je peux dire à l'issue de ma mission que ces étapes là sont satisfaisantes et qu'on s'achemine vers un lancement». Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Messan Kossi Ewovor, a évoqué, à son tour, le long processus de préparation du Togo, qui permet d'ailleurs aujourd'hui d'avouer qu'il est prêt pour le lancement de la phase pratique du PNIASA : «Aujourd'hui, nous pouvons dire que le Togo est prêt parce que c'est un cheminement de deux ans pour que le PNIASA soit élaboré avec la participation des producteurs, qu'il soit adopté non seulement au plan local mais au plan de l'Union Africaine et au plan de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ceci a fallu beaucoup de travail, beaucoup de temps. Pour nous, on veut aller vite parce que le Togo a mis en place une stratégie de relance de la production qui



Aïssa Touré Sarr à côté du Ministre EWOVOR

devrait être renforcée par le PNIASA. Au bout de deux ans de cheminement dans la conception, la validation des stratégies, la validation des différents programmes de la mise en œuvre du PNIASA mais surtout la mobilisation des ressources, pour l'instant, qui ne nous paraissent pas suffisants mais assez pour démarrer sur le terrain, nous pourrions dire aujourd'hui que le Togo a une stratégie, un cas d'intervention unique et aussi l'association des partenaires techniques qui ont accepté de mettre en pratique les accords de Paris, l'alignement de l'aide et l'utilisation de procédures communes.»

L'un des autres sous programmes du PNIASA est le Projet d'Appui

aux Structures Agricoles (PASA) qui a reçu l'aval financier de la Banque Mondiale. Depuis les années 2007-2008 à la suite de la crise alimentaire mondiale, le Togo a décidé de tout mettre en œuvre pour la relance de son agriculture en vue d'atteindre l'auto suffisance alimentaire et la sécurité alimentaire. Pour ce faire, l'Etat togolais n'a pas attendu un quelconque soutien pour l'exécution de certains projets parmi lesquels celui dénommé « Quick Start » qui est un des composants du PADAT. Il consiste à la distribution de kits de production aux producteurs togolais. Ces kits se composent entre autres de semences et d'engrais chimique. A côté de ces initiatives nationales, le Togo se

retrouve aussi dans les projets sous régionaux. Parmi ces derniers, le Projet de Production Agricole de l'Afrique de l'Ouest (PPAO).

Il faut dire que le PNIASA est soutenu financièrement par la Banque Mondiale, la BIDC-BOAD et le FIDA, la structure des Nations Unies pour l'accompagnement des petits producteurs. Il sera lancé dans le mois d'octobre puisqu'actuellement le projet est sur la phase de recrutement et l'installation des experts nationaux et internationaux. Il sera exécuté par le ministère togolais de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. ■

Magloire A.

## Comité Miss Campus

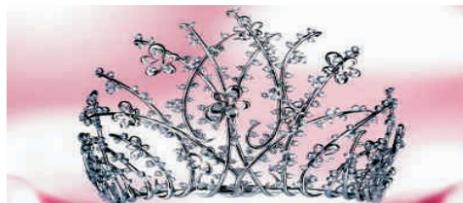
# Le monstre à deux têtes se joue du ministre de la culture

Si il y a une chose que les togolais partagent mieux en ce temps de crise de confiance générale, c'est l'entêtement et la témérité à s'accrocher à ce qu'ils font, même si cela compromet l'image du pays. Nous l'avions longuement évoquée dans notre parution n° 36 du 16 septembre 2011, la crise au sein du Comité Miss Campus (CMC) ne doit pas nous laisser indifférent car c'est ce genre de crise qui finit par emballer tout le monde. Née du rejet de M. AMAH Charles par les siens – les membres du Comité Miss Campus – à travers une correspondance du Secrétaire Général en date du 17 mai 2010, cette crise à pris de l'ampleur avec « l'usurpation de personnalité morale et usage de faux par le nommé TSATSU Frédéric dans les activités de l'Agence Universitaire pour la Culture, seule association, accréditée par les autorités de l'université de Lomé pour l'événementiel miss campus » - extrait du Procès Verbal de la réunion du CMC du 20 septembre 2011.

A la manière des grandes crises qu'a connu notre pays, il apparaît clairement que celle-ci serait sous tendue par une envie de deux protagonistes d'assurer leur hégémonie

sur le monde culturel universitaire. Mais, cette fois ci, les autorités, prenant les mesures de la chose ont vite fait de recevoir les membres du Comité Miss Campus le 20 septembre 2011. En effet, après une réunion d'urgence qu'a tenu le Comité et dont nous avons pris connaissance du procès verbal – quatorze (14) membres présents sur seize (16) – le ministre de la culture, Me Yacoubou AMADOU aurait reçu une délégation du Comité ce même jour et souhaité une confrontation entre les sieurs AMAH et TSATSU.

Lors de cette confrontation qui a eu lieu le 21 septembre au ministère, Monsieur TSATSU accompagné du confrère Gil GBAGBA et autres a déclaré être membre fondateur du Comité Miss Campus – ce qui lui donne peut être le droit de faire ce qu'il veut sans sanction – et exhibé un contrat de partenariat qu'il aurait signé avec Madame Maxine MENSION, organisateur du concours pour la paix de la CEDEAO. D'après ce contrat il serait désigné à travers son association environnementaliste JUNA, pour organiser une présélection en vue d'envoyer des filles à la quatrième édition de Miss CEDEAO. Ceci contraste avec une correspondance de cette même Maxine



MENSION dont nous avons copie dans laquelle elle attribue l'exclusivité de cette organisation à l'université de Lomé. M. TSATSU étant exclu de cette même université, nous nous interrogeons sur la crédibilité de sa personne. Quant à M. AMAH, il s'était fait accompagné du Délégué Général de l'université et tous deux avaient joué profil bat car dans cette affaire, ils sont supposés être les présumées victimes auxquelles le sieur TSATSU voudrait arracher des privilèges.

Toujours est-il qu'à l'issue de la confrontation, le ministre de la culture – peut être animé d'un trop grand esprit de réconciliation – a renvoyé les deux parties à la conciliation sous les auspices du Directeur de la Culture et du Conseiller Technique du ministère. Le ministre aurait ajouté que si les protagonistes ne parviennent pas à un accord, le Togo suspendrait sa participation à ce concours.

Selon nos informations, après ces recommandations du ministre à l'issue de la rencontre, au moment où le Comité Miss Campus aurait suspendu toute activité en rapport à Miss CEDEAO, M. TSATSU aurait organisé un point de presse dans le courant de cette confrontation pour communiquer le programme de ses activités.

Face à tout ceci, le Centre des Œuvres Universitaires de Lomé (COUL) aurait choisi la manière forte et refuserait de citer à comparaître quelqu'un qui n'est plus membre d'aucune université du Togo. D'après nos sources, le COUL se proposerait de faire parvenir un courrier à madame Maxine MENSION, via le Président de l'UL pour lui demander de dessaisir TSATSU Frédéric de toute organisation qui impliquerait l'Université.

La réaction des autorités universitaires, si elles demeurent fermes et résolues nous montre que pour certaines affaires la conciliation est inutile. Il faut alors savoir écouter, tirer la vérité et trancher l'une des têtes pour faire avancer les wagons dans une seule direction : celle de l'honneur du TOGO. ■

Paul KAT

## Société

## La cougar qui voulait mon petit neveu à tout prix

Les vieilles femmes qui flashent sur les hommes plus jeunes et qui ne démordent pas dans leurs envies de concrétiser une histoire de sexe, il y en a désormais partout. Nous sommes dans une cour commune à Bassadji, un quartier de Lomé. Une histoire peu commune qui a vite fait le tour du quartier au point d'amener l'un des protagonistes de ce feuilleton à quitter la scène pour éviter la grande honte et la vindicte des parents du petit Hervé, un jeune élève âgé seulement de 16 ans.

Isabelle est une sage femme d'une quarantaine d'années, une belle femme tout de même malgré son passé amoureux peu reluisant et sa réputation de femme aux mœurs légères. Officiellement, elle présente tous les attributs de respectabilité. Cadre de la santé, elle est réputée sévère et rigoureuse envers les patientes qui viennent en consultation prénatales dans son centre de maternité. Isabelle ne manquait jamais l'occasion d'insulter les femmes enceintes sur les questions d'hygiène sexuelle et de tenue d'un foyer. Peu de personnes dans son entourage professionnel pouvaient imaginer qu'elle-même était une femme libérée depuis longtemps des obligations du mariage et de surcroît une dévoreuse de sexe invétérée. Plusieurs amants venaient régulièrement combler le vide que son mari et ses trois enfants avaient laissé depuis le divorce. Quand elle ne recevait pas à

la maison, l'un de ses innombrables visiteurs pour un dîner, elle était souvent dehors et ne rentrait qu'autour de 22 heures, le temps de prendre un peu de repos pour mieux affronter la journée de travail du lendemain. Sur la dizaine de chambres de location qui constituait la cour commune, Isabelle avait choisi la dernière chambre au fond. Et au lieu de passer par le grand portail d'entrée, elle avait négocié et obtenu du propriétaire qu'elle puisse ouvrir une autre porte d'entrée, un passage personnel qu'elle utilisait presque exclusivement. Ce qui, il faut le dire n'a pas été de nature à arranger ses rapports avec les autres locataires. Isabelle regardait d'en haut les autres. Dans ses gestes et propos, on reconnaît la femme qui a connu une vie de couple passée dans l'abondance matérielle et la domination. Elle avait encore en elle quelques traces d'arrogance et d'orgueil comme pour rappeler aux petites filles de la cour commune qui semblaient vouloir se mesurer à elle qu'elles étaient à plusieurs années lumière d'atteindre sa classe ou de prétendre à la vie de couple qu'elle a connu. Les rares fois qu'elle se prononçait sur les raisons de son divorce et de sa séparation avec sa famille, elle accusait immédiatement sa belle mère d'avoir usé des moyens physiques et mystiques pour l'évincer du trône d'amour sur lequel son mari l'a portée depuis de nombreuses années. En guise de consolation, elle

arguait toujours que tant qu'elle n'aurait pas la paix du cœur, ni son mari, ni sa belle mère ne trouveront le repos et la joie.

A première vue, Isabelle avait tout d'une femme heureuse. Une garde robe riche et splendide qui contribuait à lui garantir encore sa beauté malgré le poids de l'âge qui s'annonce par les premières rides sur son visage et probablement à certains endroits plus discrets de son corps.

Tous ces détails seraient superflus si « la reine » de la cour commune ne témoignait pas un curieux intérêt à Hervé, le neveu d'une co locataire. Au départ, Isabelle sollicitait le jeune garçon pour de petits boulots comme aller chercher de l'eau, faire la vaisselle, acheter des cartes de recharge, ou encore faire de petites courses au petit marché du quartier. A toutes ces occasions, Isabelle gratifiait Hervé des quelques pièces de monnaies restantes ou des succulents mets dont venaient se délecter les nombreux invités d'Isabelle.

A la tante d'Hervé qui n'arrivait toujours pas à s'expliquer le grand intérêt que portait la belle Isabelle à son neveu, elle s'entendait souvent dire « ton neveu est mon seul ami dans cette maison, c'est le joli garçon que j'aurai volontiers épousé s'il avait mon âge. Je crois que je le donnerai à ma fille cadette. » Depuis lors aucune trace de la fille cadette à la maison. Isabelle était trop orgueilleuse pour laisser ses enfants et son mari venir découvrir



le peu de confort dans lequel elle vivait depuis son divorce. C'est elle quand elle le souhaite qui rendait visite à ses enfants, un peu comme pour provoquer sa belle-mère et narguer son ex mari. Parfois, elle demandait aux enfants de passer au service quand c'est nécessaire. Hervé était plus présent dans le salon d'Isabelle que n'importe lequel de ses visiteurs. Il y mangeait, regardait souvent la télé jusqu'aux heures tardives. Parfois il y traînait sans raisons apparentes. Hervé avait conscience des privilèges qu'Isabelle l'octroyait et en profitait dans une grande discrétion. Lorsque les voisins voulaient savoir ce qu'il mangeait ou faisait dans la chambre de la belle sage-femme, c'était la rétention absolue. Hervé évitait les discussions de ce genre et se permettait parfois de rapporter les curiosités de l'entourage à Isabelle. Hervé savait plaire à cette dame qui évitait soigneusement de se frotter avec tout le monde, mieux

il vivait en parfaite harmonie avec le style d'Isabelle, une complicité qui a éveillé les soupçons de plus d'un à commencer par sa tante qui l'a recueilli depuis des années et qui ne le contrôlait plus depuis qu'il fréquentait la sage-femme. Elle était devenue comme une seconde maman pour lui. Il lui était totalement soumis et lui témoignait aussi un respect sans faille. « Hervé gagne plus que de l'argent auprès de cette femme ! » avoue la tante à une autre femme de la cour commune. Celle-ci avait approuvé en ajoutant « sais-tu que ton neveu regarde des films jusqu'au petit matin avec cette dame. Tu ferais mieux de le surveiller parce qu'avec les femmes d'aujourd'hui, il faut s'attendre à tout. Et puis avec toutes ces maladies, tu devrais mieux le surveiller ton neveu. J'espère que tu y veilles ma chère » ■

Le Briscard

La suite dans le No 40 de LE LIBERAL

Lancement du « Prix Paul Ahyi du journalisme »  
Journaliste Togolais, cultive l'excellence !

La presse privée togolaise est maintenant vieille de plus de vingt ans mais le professionnalisme ne semble pas encore animer tous les journalistes qui l'animent. Ce qui conduit à un manque de visibilité du travail qu'abattent ces journalistes qui n'évoluent pas dans la profession. On note également que peu de journalistes togolais officient sur les grands médias du monde. La presse togolaise en général et le secteur privé en particulier est confronté à plusieurs problèmes qu'il y a lieu de régler pour le bien de la profession. C'est ce qui a amené le jeune togolais Yves ATTA a initié en collaboration avec la Maison de la Presse le Concours dénommé « Prix Paul Ahyi du journalisme » qui s'inscrit dans la logique d'encourager le professionnalisme et d'amener à une excellence journalistique au Togo.

Pour participer au concours, il suffit d'être journaliste togolais. Le concours concerne trois domaines du journalisme qui sont : le reportage, l'interview et l'enquête. Les inscriptions ont démarré le 16 septembre dernier et se poursuivent jusqu'au 17 octobre prochain. Les œuvres à présenter doivent être celles qui ont été publiées ou diffusées entre le 1er septembre 2010 et le 31 août 2011 que ce soit dans une presse écrite ou en ligne,

sur une radio ou une télévision. Les prix seront remis en Novembre prochain et les journalistes sont appelés à exceller individuellement et se départir de la masse pour avoir des occasions de rejoindre les grands médias du monde. On annonce la somme d'un million et plusieurs autres lots dont un Ordinateur portable pour les gagnants dans chaque catégories. Des prix spéciaux seront également décernés à un jeune journaliste qui représente l'espoir de la presse togolaise.

C'est qui explique le choix du nom de Paul Ahyi qui de par sa main et ses œuvres unit aujourd'hui les togolais autour du drapeau national et le monument de l'indépendance. L'homme de son vivant a fait preuve d'une certaine excellence que les initiateurs du concours appellent les journalistes togolais à cultiver. Il faut signaler qu'il y a déjà de ces initiatives sur le terrain mais qui n'ont pas un réel impact sur la vie des gagnants. On peut citer à titre d'exemple, « La Nuit des Communicateurs ». Seule l'initiative de la Présidence de la République avait permis de voir du concret, de l'avis de certains confrères. Mais nous espérons que ce nouveau concours apportera du nouveau pour que les objectifs à lui assignés soient réalisés pour le bonheur du journaliste. ■

BRHOOM Kwamé

Femme Leader de l'année  
Lancement officiel de la  
3e édition ce Mercredi

La troisième édition de l'évènement « Femme Leader de l'année » se lance officiellement cet après-midi dans un Hôtel de la place. Initié par l'agence de communication LA COM.TG, « Femme Leader de l'année » est le seul évènement télévisé qui apporte une visibilité et célèbre la femme togolaise et par delà elle, la femme africaine.

La précédente édition, celle de 2010 avait vu la consécration de Mme Kadjaka Abougnima Molga Françoise qui est la deuxième Femme leader après l'élection de Mme Abitor Makafui en 2009. Comme lors de l'édition 2010, cinq femmes seront nommées et seront soumises à l'appréciation du public togolais qui choisira la meilleure par vote SMS. Le concours a pour but de mettre surtout en exergue l'engagement de la femme togolaise dans le combat du développement du pays. Pour ses initiateurs au rang



Mme Kadjaka Abougnima, Femme Leader 2010

desquels, Xavier Balouki, il a également pour vocation de susciter et cultiver le leadership chez la jeune fille togolaise. Autrement dit, briser les barrières et les pesanteurs culturelles qui assujettissent encore la femme dans nos différentes sociétés.

A signaler que la Femme Leader sortante, Mme Kadjaka, avait travaillé sur le projet de la Campagne pour la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA) dont le thème retenu au Togo est « aucune femme ne doit mourir en donnant la vie ». ■

B.K.

## Citoyenneté L'incivisme prend de l'ampleur dans nos villes

Nul n'ignore que le Togo tout entier est en chantier ; principalement Lomé, la capitale a vu bon nombre de ses routes dégradées, complètement rénovées. Il s'agit maintenant de sensibiliser les riverains et les nombreuses revendeuses aux abords de ces routes d'en prendre soin. En termes claires, les riverains ainsi que les commerçantes de ces voies doivent éviter de jeter les ordures de toute sorte dans les nouveaux caniveaux. Ceci afin d'éviter que ceux-ci ne soient bouchés, empêchant ainsi l'écoulement des eaux de ruissellement. La mise à neuf des infrastructures routières ouvre une nouvelle ère qui doit amener les usagers de nos différentes routes à prendre conscience de leur mauvais comportement d'avant et à changer d'attitude. En effet certains usagers de nos routes n'ont aucun respect du code de la route. Ils violent allègrement les feux de signalisations et les panneaux routiers (surtout les sens interdits). Comment peut-on expliquer ce comportement ? S'agit-il d'une méconnaissance du code de la route ? Ou plutôt d'une incivilité notoire de la part des usagers ? Le respect du code de la route permet d'éviter un tant soit peu les accidents. Il y a quelques temps de cela, les accidents dans nos routes étaient dues en partie au mauvais état de celles-ci. Aujourd'hui les usagers de nos voies, surtout les conducteurs des gros bolides doivent éviter de rouler à tombeau ouvert, car l'excès de vitesse est aussi cause d'accident. Aussi il faut que l'utilisation des téléphones portables au volant soit réglementée. Sur ce dernier phénomène, une étude rendue publique par L'American Automobile Association indique que les conducteurs distraits sont à l'origine d'environ neuf pourcent des collisions graves. De ce nombre, 1,5% utilisaient leurs cellulaires ou composaient un numéro au moment de la collision. De même « Quand on est absorbé par une conversation téléphonique au volant, le cerveau prête peu attention à la route parce

qu'il est concentré sur la conversation téléphonique » affirme un expert. Les agents de la sécurité routière doivent prendre leur responsabilité à bras le corps c'est-à-dire qu'ils doivent d'ores et déjà commencer à verbaliser tout contrevenant au lieu de passer leur temps à escroquer les honnêtes citoyens. Les taxis- motos ne sont pas du reste, ils doivent chercher à être plus professionnel dans leur habillement et par leur comportement sur la route. Rappelons que selon les statistiques publiées par la Direction des Transport Routiers, 470 personnes sont décédées au Togo en 2010 et 6241 ont été blessées lors de 3101 accidents. Les deux causes principales de ces accidents étaient l'imprudence des conducteurs et le mauvais état des routes. Dans nos quartiers aussi on note la même incivilité c'est-à-dire le non respect des plus simples règles d'hygiène et de salubrité. En effet certains quidams refusent de souscrire à un abonnement au près des sociétés de ramassage d'ordures, préférant les jetées un peu partout, dans des décharges sauvages. D'autres encore vont plus loin, ils déversent nuitamment dans les rues le contenu de leurs fosses septiques. A une certaine période, des agents des services d'hygiène sillonnaient les quartiers périodiquement pour inspecter des conditions d'hygiène et de salubrité dans les foyers ainsi que chez les revendeuses de denrées alimentaires et tous ceux qui ne respectaient pas les règles d'hygiène et de salubrité étaient sévèrement sanctionnés. Malheureusement ces contrôles n'existent plus aujourd'hui. Les autorités doivent d'ores et déjà mettre un accès particuliers sur la formation civique des citoyens en donnant les moyens conséquents aux services spécialisés et surtout remettre en place des mesures pour mieux règlementer le respect des normes que nous nous sommes données. A bon entendeur salut. ■

Wilfried Ted

## Musique Togolaise Le Cool Catché et la marche vers l'originalité



C'est la tendance qui fait des émules actuellement dans la sous-région ouest africaine et dans bien d'autres pays dans le monde. Mûri et sorti du laboratoire Toofan à partir du rythme « Ogragada » bien connu des togolais et d'un grand nombre d'africains, le Cool Catché s'est imposé comme une tendance avec laquelle il faut compter désormais en matière musicale. C'est un rythme qui se reconnaît comme venant du Togo qui, pendant longtemps n'avait aucune identité sur la scène musicale internationale.

Le Cool Catché, qui se reconnaît par ses pas de danse et aussi par son accoutrement, s'inscrit dans le registre des musiques urbaines. Il a trouvé un écho favorable dans les milieux jeunes où il est très vite adopté comme un style de vie. Après ses concepteurs qui ne sont autres que Masta Just et Barabas du Groupe Toofan, c'est le groupe 109 Connexion qui a rattrapé le Cool Catché à ses premières heures en lui consacrant un album qui en porte d'ailleurs le nom comme titre. Il a permis au groupe Toofan d'aller s'affirmer à plusieurs reprises dans presque tous les pays de la sous région ouest africaine, au Cameroun, au Gabon, etc. Dans ces pays tout comme

en France, on esquisse depuis des pas de la danse Cool catché. Les Etats-Unis, où Masta Just et Barabas ont eu le privilège de tourner deux clips vidéo qui font le buzz actuellement sur les grandes chaînes de télé dans le monde, ne sont pas du tout du reste.

C'est alors qu'un grand nombre d'artistes togolais ont décidé d'appuyer le mouvement pour arriver à l'imposer définitivement dans le concert des musiques. Parmi ces artistes, on peut citer Démon Lassi, Poundy Cissé, Masta Poppa, les Jey-Liba, Tinshi etc. La prépondérance du Cool Catché explique l'affluence des jeunes vers les initiatives qui lui sont consacrées. En témoigne la ferveur populaire lors de différents concerts de Cool Catché.

Aujourd'hui, le Cool Catché se reconnaît comme un rythme venu du Togo et confère de facto une originalité à la musique togolaise qui a pendant longtemps éprouvé des difficultés à s'identifier à l'échelle internationale, mises à part les chansons du grand King Mensah et de Bella Bellow qui ont traversé les frontières depuis à cause de la créativité de ces deux artistes. ■

BRHOOM Kwamé



## COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'UNE PARTIE DE SON RESEAU SUBIT DES PERTURBATIONS DEPUIS CE JEUDI 08 SEPTEMBRE 2011 DANS LA VILLE D'ANEHO. CES PERTURBATIONS SONT DUES A DES ACTES DE VANDALISME.

LES EQUIPES TECHNIQUES SONT A PIED D'ŒUVRE POUR RETABLIR, LES COMMUNICATIONS DANS UN BREF DELAI.

TOGO TELECOM VOUS PRESENTE TOUTES SES EXCUSES POUR LE DESAGREMENT ET VOUS REMERCIE D'ORES ET DEJA DE VOTRE AIMABLE COMPREHENSION.

LA DIRECTION GENERALE

## Candidature de la Palestine au Conseil de Sécurité Les Américains peuvent-ils éviter le scénario d'un veto ?

Après avoir passé outre toutes les pressions internationales, le Chef de l'Autorité palestinienne a déposé la demande d'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies et est retourné dans son fief à Ramallah accueilli comme un héros.

La balle est maintenant dans le camp du Conseil de sécurité qui va examiner cette candidature selon l'article 23 de la Charte. Il a eu sa première séance en début de semaine et tient aujourd'hui sa deuxième.

L'instance suprême des nations n'aura pas seulement à se prononcer sur les conditions juridiques pour la naissance d'un Etat qui sont connues mais doit aussi soupeser les conditions politiques dans un proche orient où la situation est très inextricable. Ce qui va contribuer à rendre la procédure au Conseil plus tatillonne et plus longue, plusieurs semaines estiment les spécialistes.

Après avoir échoué à faire plier Mahmoud Abbas sur sa demande



Mahmoud Abass

d'admission, Washington est plus que jamais embarrassé.

La Maison Blanche aurait bien voulu une équation très simple : que les neuf voix nécessaires pour une admission de la Palestine ne soient pas atteintes pour éviter l'exercice de l'usage du veto, privilège incontesté, mais redoutable cette fois ci dans une région proche orientale en pleine recomposition suite aux révolutions arabes.

Le contexte au Conseil de Sécurité n'est guère rassurant pour les américains sur cette question israélo-palestinienne et l'équation est plutôt à plusieurs inconnues.

En dehors de la France qui a affiché une neutralité et la Colombie qui a promis s'abstenir lors du vote, rien n'indique que la barre des neuf votes positifs ne sera pas franchie.

La plupart des membres non permanents sont indécis. Mais on sait que ce sont des proies faciles qui naviguent au gré des intérêts des cinq grands. Les pressions ne vont pas manquer de la part du Gouvernement américain pour les mettre au pas afin d'éviter le spectre d'un veto qui pourrait mettre dans la rue les populations arabes.■

Dieudonné E.

## COMMUNIQUE

La SFI, Swiss Finance International, dans le cadre de son grand projet de promotion immobilière au Togo : Implantation des « Cités La Renaissance » sur les zones Zanguéra vers Kpalimé, Agoegnivé vers Tsévié, Kégué vers Vogan, Baguida vers Aného,...

Lance un appel à souscription à la population afin de recueillir sa préférence par rapport aux zones choisies.

Vous pouvez souscrire au comptant à 35 000 FCFA pendant la période de promotion pour avoir 'le droit privilège' d'achat de terrain viabilisé et sécurisé et de faire construire des logements économiques (environ 30% de baisse sur les coûts). Vous pouvez aussi souscrire gratuitement pour avoir 'le droit conditionnel' d'achat de terrain et de faire construire des logements économiques. A travers vos souscriptions, la SFI reçoit vos préférences par rapport aux zones d'implantation des cités et les respectera. La société SFI, c'est la nouvelle référence au cœur de l'immobilier au Togo.

**Pour tout renseignement contactez :**  
**22 39 67 67/ 22 41 92 92/ 90 19 05 05**  
**LA DIRECTION**

## FTF, Risque d'un nouveau report du championnat de D1 Les clubs de D1 passent de 14 à 18

Le football togolais avance désormais à reculons. La faute non seulement aux nombreuses crises qui le minent mais aussi aux décisions qualifiées de cavalières que prennent les responsables de la Fédération Togolaise de Football. Alors que tous les clubs se préparent à affronter la nouvelle saison sportive et surtout le nouveau championnat de la Première Division, c'est une décision pour le moins impopulaire du Bureau de la FTF qui vient en rajouter aux problèmes de personnes en cours dans le sport roi national. Au lieu de 14 clubs qui devaient légalement et légitimement disputer la Première Division cette saison, on apprend contre toute attente que le BE de la fédé porte à 18 le nombre de club du championnat D1 qui devrait s'ouvrir le 1er octobre prochain. Jamais le Togo du Football n'a connu un championnat de D1 avec 18 clubs. C'est le bureau Améyi qui apporte cette «vilaine

» innovation pour sauver la peau d'un club ami échoué aux portes de la D1 au cours du dernier championnat de Deuxième Division qui a plutôt souri à Okiti de Badou et à Unisport de Sokodé. Ce club ami n'est autre qu'Agaza Omnisport de Lomé relégué en D2 à la fin de la saison 2008-2009. Depuis lors, des tentatives sont faites pour faire remonter le club en vain. Mais pour l'entretien de son électorat en vue des futures élections dans l'instance faïtière du football togolais et surtout faire le desiderata d'un membre du BE issu du club de Tokoin, Gabriel Améyi n'a que faire que de porter le nombre de club de D1 à 18.

Ils sont donc quatre clubs à être repêchés. Il s'agit de A S Togo Port, Sara FC de Bafilo, Foadan de Dapaong et bien attendu Agaza FC de Lomé. Parmi ces quatre clubs, la décision de la FTF n'est autre qu'une surprise puisqu'ils s'attendaient plutôt à évoluer en D2. Du coup, la nouvelle donne aura plusieurs répercussions qui

mettra à mal non seulement les clubs repêchés mais aussi le BE même. Mais ce qu'il faut le plus craindre, c'est le niveau et la qualité du championnat de D1 qui démarre incessamment. Les recommandations de la FIFA que Améyi et son bureau sont en train de piétiner ont un objectif, celui de stabiliser le niveau des Championnats D1, D2 au Togo. Des compétitions jugées trop flottants. L'esprit des recommandations est plus que claire, descendre à 12 clubs en D1 et à 16 clubs en D2 d'ici 2012 et de là créer une Troisième Division nationale. Ce qui permettra aux joueurs de suivre le parcours normal et d'atteindre le haut niveau. Cela y va du professionnalisme du foot national.

Autre conséquence de la décision sujette à polémique du BE, c'est le probable report du démarrage du championnat de Première Division annoncé au 1er octobre. Les clubs rajoutés à la liste de départ, très surpris ne



Gabriel Améyi, Pdt de la FTF

peuvent rien que de demander un report pour au moins rassembler quelques joueurs avant l'entame de la compétition. Donc, c'est vers ce report qu'on évolue inexorablement quoique le porte-parole du Bureau exécutif de la Fédé tente de convaincre l'opinion par des contorsions. Une fois de plus, les joueurs et le public sportif doivent retenir leur souffle et se

plier au desiderata du Bureau de Gabriel qui aux dernières nouvelles dirige le football togolais par dérogation tout en étant au Ghana. Le bout du tunnel n'est pas pour demain et c'est une grande partie de la jeunesse togolaise qui en souffre.■

BRHOOM Kwamé



# POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT.

NOUVEAU

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION  
QUI VOUS CONVIENT

INTERNET  
jusqu'à  
**80%**  
de réduction\*  
sur le forfait  
internet

mba fri  
mabé fri  
mèbè fri  
**m'fri**  
m'bé fri  
mêwê fri  
mlé fri

VOIX  
jusqu'à  
**0,27<sup>F</sup> TTC** /seconde  
soit  
**16 F TTC/min\***

\* Selon l'offre choisie.

## Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM, qui permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un **forfait mensuel**, donnant droit à une **communication avantageuse** variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit : le **prépaiement** ou le **post-paiement**.

- Pour l'option **prépaiement**, la durée de **validité du forfait m'fri** est de **trente (30) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en **post-paiement**, elle est d'**un (1) mois** **calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

## À qui s'adresse m'fri ?

L'offre s'adresse à **tout le monde, quel que soit le profil.** (Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales... etc.)

Avant la signature d'un contrat m'fri, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELIM.
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre m'fri.
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)  
Dérangement : 119 (Appel gratuit)

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE **112** OU VOTRE GESTIONNAIRE.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg